

Social Personnes âgées et handicapées : l'alternative de l'accueil familial

Des adultes handicapés ou âgés qui logent en famille d'accueil plutôt qu'en foyer ou maison de retraite : la formule est appelée à se développer. Elle constitue une réponse souvent chaleureuse à la solitude, moins onéreuse que la structure collective.

« La prise en charge des personnes âgées ou handicapées par les familles d'accueil est excellente, très personnalisée », constate Sylvie Sellner, assistante sociale chargée du suivi de l'accueil familial au conseil général du Bas-Rhin. Ce département compte 88 accueillants familiaux et 110 places

agrées. Les places vacantes y sont peu nombreuses. La plupart des personnes accueillies sont orientées vers une famille d'accueil par les services de psychiatrie. « Mais le conseil général veut aussi développer cette forme d'accueil pour les personnes âgées, comme alternative aux maisons de retraite », poursuit-elle.

La crainte de déranger

Le Haut-Rhin ne compte qu'une trentaine de familles d'accueil alors que sur l'ensemble du territoire national, on en dénombre quelque 10 000 : « C'est un dispositif qui peut répondre à des besoins spécifiques, qui fonctionne bien en milieu rural. Or, le Haut-Rhin est un département très urbanisé », constate Christian Fischer, directeur de l'autonomie au conseil général. « La demande n'est pas



Dans la famille Pfeiffer à Offwiller, Christian, Jean-Marie et Edmond participent à la préparation des tartes aux mirabelles et aux pommes qui régaleront tous les convives. Photo Jean-Marc Loos

sonne n'apporte qu'un complément de revenu, de deux personnes un smic », prévient le président de Famidac.

L'essentiel, pour lui, réside dans la qualité des relations humaines : « L'accueil familial ne doit pas se faire à huis clos : la personne accueillie doit pouvoir recevoir des visites et participer à la vie locale quand son état de santé le lui permet. Il n'y a pas de raison à vouloir cacher nos vieux et nos handicapés dans des maisons spécialisées. »

Textes : Elisabeth Schultness

■ SE RENSEIGNER Au service social du conseil général.

Repères

- Les accueillants familiaux agréés accueillent à leur domicile des adultes handicapés, âgés, malades, convalescents, rencontrant des difficultés passagères ou permanentes.
- L'accueil peut être permanent ou temporaire, à temps plein ou partiel.
- La personne dépendante est nourrie, logée, blanchie et accompagnée, en contrepartie d'un salaire, d'un loyer et de remboursements de frais. En moyenne, l'accueillant touche un salaire net de 700 € par mois ainsi qu'une participation pour le loyer et les frais. Les tarifs sont réglementés par les conseils généraux pour les personnes à faible revenu.
- En France, on compte environ 10 000 accueillants familiaux.
- Haut-Rhin: 31 accueillants ont une capacité d'accueil de 48 places. Ils hébergent 32 adultes handicapés et 7 personnes âgées.
- Bas-Rhin: 88 accueillants familiaux ont une capacité d'accueil de 110 lits.

Famidac.fr : une référence

Pour tout savoir sur l'accueil familial, il suffit de consulter le site de l'association Famidac. Fondée en 1997, cette association nationale regroupe des accueillants familiaux, des associations locales d'accueillants, des tuteurs, soignants et travailleurs sociaux. « Nous mutualisons toutes nos ressources pour développer l'accueil familial d'adultes handicapés et de personnes âgées », explique son président Etienne Frommelt. Son principal moyen de communication est son site internet, animé par une vingtaine de bénévoles : un site qui n'est pas une simple vitrine mais un outil documentaire complet, avec informations pratiques, textes de lois, adresses, annonces des accueillants et des accueillés. Son forum est un lieu de débat interactif de bon niveau.

Site : www.famidac.fr

forte, malgré les campagnes d'information. Sans doute parce que le Haut-Rhin est bien doté en établissements d'accueil. »

Dans d'autres départements, le recours à l'accueil familial est bien plus courant : 400 à 500 familles accueillent des adultes dans des départements comme le Nord ou la Charente-Maritime. « En Alsace, et plus généralement dans l'est de la France, on hésite à entrer dans une famille par crainte de déranger. Ces réticences sont

moindres dans les régions de l'ouest », constate Etienne Frommelt, président de l'association Famidac. Pour cet Alsacien, qui a grandi à Buhl et s'est établi en Ardèche il y a une trentaine d'années, l'accueil familial est un choix personnel fort : « Il faut avoir du bonheur à partager les choses simples, ne pas vouloir jouer les psychothérapeutes. Nombre d'accueillants sont d'anciens professionnels des maisons de retraite, des centres d'aide par le travail, en quête

d'une meilleure qualité de vie et de travail. Ils en avaient assez de ne pouvoir consacrer que quelques minutes à chaque personne dont ils devaient s'occuper en milieu institutionnel. »

Pas de huis clos

Un accueillant familial doit être agréé par le conseil général, pour une, deux ou trois places au maximum. Sa rémunération n'est pas très élevée : « L'accueil d'une per-

« Le bonheur de redonner la joie de vivre »

À Offwiller, dans le parc naturel des Vosges du Nord, la famille Pfeiffer s'est lancée voici cinq ans dans l'accueil d'adultes handicapés. Sans regret.

« Si c'était à recommencer, nous le referions de suite », lance avec enthousiasme Henri Pfeiffer. Il était

hôtelier-restaurateur, jusqu'au jour où de sérieux ennuis de santé l'ont obligé à arrêter le métier. Avec son épouse, ils se sont reconvertis en accueillants familiaux : « Nous avons gardé trois chambres d'hôtel où nous recevons surtout des personnes sortant d'hôpitaux, démolies par la vie, dans l'incapacité de vivre seules. C'est un métier difficile, mal rémunéré, mais c'est un bonheur de leur redonner la joie de vivre, de les voir reprendre

pied dans la vie, retrouver confiance en elles. Quand certaines nous quittent pour aller en logement thérapeutique, nous pouvons mesurer le sens de notre travail. Nous partageons notre vie familiale avec elles et assurons un accueil personnalisé. »

À quelles conditions peut-on assumer cette tâche ? « Il faut avant tout aimer les gens et les respecter. Il faut avoir des locaux adaptés et une bonne constitution psychologique, être disponible 24 heures sur 24, savoir partager le meilleur et le pire », dit-il.

L'association LAF67

Totalement impliqué dans cette mission, Henri Pfeiffer a créé l'an dernier l'association LAF67 (Les accueillants familiaux du Bas-Rhin) qui regroupe 47 des 88 accueillants familiaux bas-rhinois. Son but : faire avancer l'accueil familial à travers l'échange entre les accueillants, les responsables politiques, les services sociaux et médicaux, améliorer le quotidien des accueillés et faire évoluer la profession. « Notre statut n'est pas reconnu à sa juste valeur. C'est un métier à valoriser, à professionnaliser par la formation, par l'ouverture de droits aux Assedic... Nous cherchons à créer des structures d'accueil relais pour que les accueillants puissent prendre des vacances. Mais la conjoncture n'est pas très favorable... » Pourtant, l'accueil familial présente nombre d'avantages, en particulier un coût de prise en charge inférieur à celui de l'accueil en milieu institutionnel, et une richesse humaine incommensurable.

■ CONTACTER LAF67, Henri Pfeiffer, 22 rue de la Libération 67340 Offwiller Tél. 03.88.89.33.96. Site : http://laf67.free.fr

La Maison Douceur est encore vide



Maria Chirani et son mari, dans leur grand jardin de Saint-Ulrich. Photo Elisabeth Schultness

Agréée par le conseil général depuis avril dernier, la famille Chirani, à Saint-Ulrich dans le Sundgau, attend toujours son premier hôte.

« Notre maison est vide, depuis le départ de nos trois enfants et depuis que je ne trouve plus de petits à garder comme assistante maternelle », regrette Maria Chirani, 52 ans. Elle place désormais ses espoirs dans l'accueil familial d'adultes handicapés ou âgés. L'idée est venue de son mari, 59 ans : « En décembre dernier, j'ai vu une émission de télévision sur l'accueil familial. Je me suis dit que c'était une activité pour nous. Nous

avons une grande maison et depuis trois ans, je ne peux plus travailler comme chef de cuisine du fait d'un cancer en rémission. »

Des jours paisibles

Malgré cet accident de santé, le couple est d'une énergie débordante. Tous deux bichonnent leur maison baptisée « Douceur » et leur grand jardin : un petit paradis de verdure et de fleurs, avec potager, verger, poulailler, petit étang où l'on peut pêcher. Un cadre idéal pour des personnes recherchant le calme d'un village sundgauvien de moins de 300 habitants. « Nous serons là pour aider, soutenir, écouter nos hôtes, faire en sorte qu'ils puissent couler des jours paisibles dans la convivialité. Nous prendrons nos repas ensemble, joindrons l'utile à l'agréable »,

expliquent-ils dans un grand élan de générosité.

Accueillir des personnes handicapées ou malades ne fait pas peur aux Chirani : ils ont gardé un bon souvenir des trois années passées avec la maman de Maria sous leur toit, alors qu'elle était atteinte de la maladie de Parkinson.

Depuis qu'ils ont obtenu leur agrément du conseil général, ils se font connaître auprès des services sociaux et des professionnels de santé des environs : « L'accueil familial n'est pas une pratique répandue ici. Nous pensions trouver plus rapidement des candidats d'autant plus qu'au conseil général on nous avait dit que la demande était forte, que les places en maison de retraite sont rares. »



Henri Pfeiffer était boucher et restaurateur. Avec son épouse, il cuisine avec plaisir pour toute la famille et leurs trois hôtes.

Photo Jean-Marc Loos